

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- | | |
|------------------------------------|-----------------------|
| 0 Réclamation | : contact@mupras.com |
| 0 Prise en charge | : pec@mupras.com |
| 0 Adhésion et changement de statut | : adhesion@mupras.com |

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

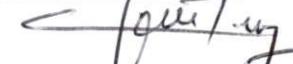
Ab4952

<input checked="" type="checkbox"/> Maladie	<input type="checkbox"/> Dentaire	<input type="checkbox"/> Optique	<input type="checkbox"/> Autres
Cadre réservé à l'adhérent(e)			
Matricule : 1285	Société : ROYAL AIR MAROC		
<input type="checkbox"/> Actif	<input checked="" type="checkbox"/> Pensionné(e)	<input type="checkbox"/> Autre	
Nom & Prénom : CABRANE Abdellah			
Date de naissance : 01-01-48			
Adresse : RUE ARAAR N° 8 KAMAL 2 SETTAT			
Tél. : 0664456419	Total des frais engagés : #1316,00 Dhs		

Autorisation CNDP N° : A-A-215/2019

Cadre réservé au Médecin	Dr. Mouna MESKINE Médecine Générale Angle Bd Med V & Rue Elhansali 1ère Etage N° 3 - SETTAT Tél : 05 23 72 69 25
Cachet du médecin :	08/06/2023
Date de consultation :	08/06/2023
Nom et prénom du malade :	Cassine Abdellah
Lien de parenté :	<input checked="" type="checkbox"/> Lui-même <input type="checkbox"/> Conjoint <input type="checkbox"/> Enfant
Nature de la maladie :	Diabète
En cas d'accident préciser les causes et circonstances :	Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle. EZ02 NIIC 61

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : SETTAT Le : 08/06/2023
Signature de l'adhérent(e) : 

RELEVÉ DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
08-06-2013		200		<p style="text-align: right;">INP : 061189791</p> <p>Dr. Mouna MESKINE Médecine Générale 10 Bd med V & Rue Elhansali N° 3 - SETTAT Tél. 0524 25 25 25</p>

EXECUTION DES ORDONNANCES Tél : 03

EXECUTION DES ORDONNANCES		
Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
	08/06/23	1006,00 DH
UP:06202412		

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

AUXILIAIRES MEDICALS

Cachet et signature du Particien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte soigné en indiquant la nature des soins.

Important:

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'ODF.

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

CABINET
Docteur Mouna MESKINE

Médecine Générale

Suivi de grossesse - Suivi de diabète

suivi de l'hypertension artérielle

Electrocardiogramme



عيادة
الدكتورة منة المسكين

LOT	230410
ام EXP	01 2026
PPV	107.60
موي	LOT 230410
ي للقلب	EXP 01.2026
PPV	107.60

PPV 114DH30
PER 03/26
LOT M761

Settat, Le:

08-06-2023 سطات في

PPV 114DH30
PER 03/26
LOT M761

PPV 114DH30
PER 03/26
LOT M761

PPU 60DH40
EXP 07/2025
LOT 26025 2

PPU 60DH40
EXP 08/2025
LOT 28008 2

- 1) Diflunisal 600 mg
114.30x2 18/5 (4 mois) SV
- 107.60x2
- 2) Styrax 100 mg
114.30x4 Acq x3 18/5 (4 mois) SV
- 3) Diphenox 100 mg
27.70x2 Acq 18/5 (4 mois) SV
- 4) Cardio aspirine 100 mg
60.40x2 Acq 18/5 (4 mois) SV
- 5) Diclo 100 mg
114.30x2 Acq 18/5 (4 mois) SV

Cardioaspirine 100 mg/30cps
Acide acétysalicylique
P.P.V. : 27.70 DH
Bayer S.A.

Cardioaspirine 100 mg/30cps
Acide acétysalicylique
P.P.V. : 27.70 DH
Bayer S.A.

Barcode: 6 118001 090280

Barcode: 6 118001 090280

Mouna MESKINE
Générale
Médecine
Angle Bd Med V & Rue El Hansali
N°3 - SETTAT
Ang. El Hanech N° 23 - 72 69 25
Tél: 05 23 72 69 25



نوية شارع محمد الخامس وزينة الحنطياني، قاعة العروضي 2 الطابق 1 رقم 3 - سطات 100600

Angle Bd Med V et Rue El Hansali, Résidence Laaroussi 2 1er étage N°3 - Settat

الهاتف: 05 23 72 69 25 البريد الإلكتروني: Dr.mounameskine1@gmail.com

CABINET
Docteur Mouna MESKINE

Médecine Générale

Suivi de grossesse - Suivi de diabète
suivi de l'hypertension artérielle

Electrocardiogramme



عيادة
الدكتورة منى المسكين

الطب العام

تتبع الحمل - تتابع السكري

تتابع الضغط الدموي

التخطيط الكهربائي للقلب

Settat, Le :

08.06.2023 سطات في :

Nom :

Carole Abdellah

LABORATOIRE AVEKKOU
44, BOULEVARD MOHAMED
APPARTEMENT 7 - SETTA
Tel : 06 23 40 65 92 - FAX : 06 23 40 55 11

Dr. Mouna MESKINE
Médecine Générale
Angle Bd Med V & Rue El Hansali
1er Etage N°3 - SETTAT
05 23 72 69 23

زاوية شارع محمد الخامس وزينة الحنصالي، أفق العروضي 2 الطابقا 1 رقم 3 - سطات

Angle Bd Med V et Rue El Hansali, Résidence Laaroussi 2, 1er étage N°3 - Settat

الهاتف: 05 23 72 69 25 البريد الإلكتروني: Dr.mounameskine1@gmail.com



LABORATOIRE
AVERROÈS

Dr. Bouchra MIADI

الدكتورة بشرى ميادي

Doctorat en Pharmacie

CES Bactériologie - Virologie / CES Hématologie - Immunologie

CES Biochimie / CES Parasitologie - Mycologie

Biochimie clinique Bactériologie médicale Hématologie clinique Immunologie
Hormonologie - Oncologie Parasitologie - Mycologie Virologie médicale Spermiologie

FACTURE N° : 230600197
ICE : 001931729000023

SETTAT le 08-06-2023

M. CABRANE Abdellah

Récapitulatif des analyses		
CN	Analyse	Clé
0119	Hémoglobine glycosylée	B100

Total des B : 100

TOTAL DOSSIER : 110.00 DH

Arrêtée la présente facture à la somme de : cent dix dirhams .





LABORATOIRE
AVERROÈS

Dr. Bouchra MIADI

الدكتورة بشرى ميادى

Doctorat en Pharmacie

CES Bactériologie - Virologie / CES Hématologie - Immunologie

CES Biochimie / CES Parasitologie - Mycologie

Biochimie clinique Bactériologie médicale Hématologie clinique Immunologie
Hormonologie - Oncologie Parasitologie - Mycologie Virologie médicale Spermiologie

Date du prélèvement : 08-06-2023 à 12:33

Code patient : 20230328047

Né(e) le : 01-01-1948 (75 ans)

M. CABRANE Abdellah

Dossier N° : 20230608062

Prescripteur :



BIOCHIMIE SANGUINE

28-03-2023

Hémoglobine glyquée (HbA1c)
(HPLC/Biorad)

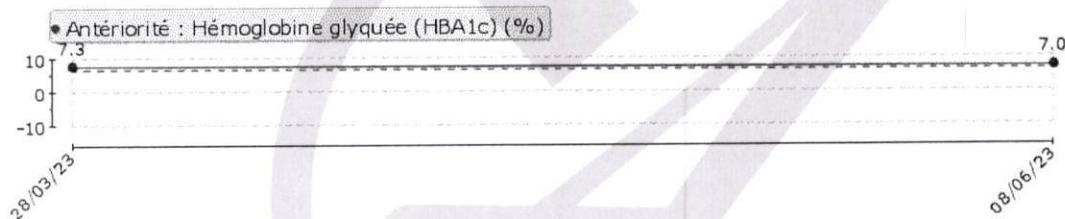
7.0 %

(<6.5)

7.3

Indications thérapeutiques :

- | | |
|-------------------------------------|---|
| < 6.5 % | : Objectif optimal. |
| < 8 % sur deux contrôles successifs | : Equilibre acceptable. |
| > 8 % sur deux contrôles successifs | : Mauvais équilibre glycémique, modifications de traitement recommandées. |



Validé par : Dr MIADI Bouchra

LABORATOIRE AVERROÈS
64, BOULEVARD MOHAMED V
APPARTEMENT 7 - SETTAT
TEL: 05 23 40 55 92 - FAX: 05 23 40 55 93
Mail : averroeslabm@gmail.com

AUTO 5mm/mV

5mm/mV



II



III

III

V5 5mm/mV

5mm/mV



V5

aVR

aVL

aVF

V1



V1

25mm/s ECG35Hz